



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

**Commission de la santé et des services  
sociaux**

**Rapport**

Consultations particulières et auditions publiques sur le  
projet de loi n° 43 – Loi modifiant la Loi sur les  
infirmières et les infirmiers et d'autres dispositions afin  
de favoriser l'accès aux services de santé

Procès-verbaux des séances des 12 et 13 novembre 2019

**Dépôt à l'Assemblée nationale :  
n° 1171-20191114**

---

**2019**

## TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 12 NOVEMBRE 2019.....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES .....	3
AUDITIONS .....	3
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 13 NOVEMBRE 2019 .....	5
AUDITIONS (suite) .....	6

### ANNEXES

- I. Personnes et organismes qui ont été entendus
- II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Première séance, le mardi 12 novembre 2019

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 43 – Loi modifiant la Loi sur les infirmières et les infirmiers et d’autres dispositions afin de favoriser l’accès aux services de santé (Ordre de l’Assemblée le 5 novembre 2019 rétroactif au 31 octobre 2019)

Membres présents :

- M. Provençal (Beauce-Nord), président
  
- M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)
- M<sup>me</sup> Blais (Abitibi-Ouest)
- M. Fortin (Pontiac), porte-parole de l’opposition officielle en matière de santé et services sociaux
- M. Lafrenière (Vachon)
- M<sup>me</sup> Lecours (Lotbinière-Frontenac)
- M<sup>me</sup> McCann (Sanguinet), ministre de la Santé et des Services sociaux
- M<sup>me</sup> Picard (Soulanges)
- M<sup>me</sup> Robitaille (Bourrassa-Sauvé) en remplacement de M. Benjamin (Viau)
- M. Tremblay (Dubuc)
- M. Zanetti (Jean-Lesage), porte-parole du deuxième groupe d’opposition en matière de santé et services sociaux

Témoins (par ordre d’intervention) :

Conseil pour la protection des malades :

- M. Paul Brunet, président-directeur général
- M<sup>me</sup> Ginette Boisvert, membre du conseil d’administration

Collège des médecins du Québec :

- D<sup>r</sup> Mauril Gaudreault, président
- D<sup>r</sup> Guy Morissette, administrateur et président du comité directeur sur les activités médicales partageables
- M<sup>e</sup> Linda Bélanger, directrice adjointe, Direction des services juridiques
- M<sup>me</sup> Claudia Houle, patiente partenaire et membre du comité directeur sur les activités médicales partageables

Association des infirmières praticiennes spécialisées du Québec :

- M<sup>me</sup> Christine Laliberté, présidente
- M<sup>me</sup> Isabelle Levasseur, vice-présidente
- M<sup>me</sup> Claudie Roussy, représentante des IPSSA

Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec :

- M<sup>me</sup> Nancy Bédard, présidente
- M. Jérôme Rousseau, vice-président, Organisation du travail et pratique professionnelle
- M<sup>me</sup> Marie-Eve Viau, conseillère syndicale, Organisation du travail et pratique professionnelle
- M. Jean Villeneuve, conseiller syndical, Organisation du travail et pratique professionnelle

Fédération des médecins omnipraticiens du Québec :

- D<sup>r</sup> Louis Godin, président-directeur général
- D<sup>r</sup> Marc-André Amyot, premier vice-président
- D<sup>r</sup> Sylvain Dion, deuxième vice-président
- M<sup>e</sup> Pierre Belzile, directeur, Service juridique

Fédération des médecins spécialistes du Québec :

- D<sup>re</sup> Diane Francoeur, présidente
- M. Jacques Tétrault, directeur, Affaires publiques et communications
- D<sup>r</sup> Robert Charbonneau, président, Association des néphrologues du Québec

Fédération des médecins résidents du Québec :

- D<sup>r</sup> Christian Campagna, président
- M<sup>e</sup> Patrice Savignac Dufour, directeur général
- M<sup>me</sup> Marie-Anik Laplante, coordonnatrice aux affaires syndicales

---

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 05, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission du remplacement.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

### REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M<sup>me</sup> McCann (Sanguinet), M. Fortin (Pontiac), M. Zanetti (Jean-Lesage) et M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) font des remarques préliminaires.

### AUDITIONS

La Commission entend le Conseil pour la protection des malades.

À 11 h 05, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Collège des médecins du Québec.

À 11 h 47, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

---

À 15 h 17, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend l'Association des infirmières praticiennes spécialisées du Québec.

À 16 heures, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec.

À 16 h 48, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec.

À 17 h 31, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

---

À 19 h 30, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend la Fédération des médecins spécialistes du Québec.

À 20 h 17, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération des médecins résidents du Québec.

À 21 h 01, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 13 novembre 2019, après les affaires courantes, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire par intérim de la Commission,

Le président de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Sabine Mekki

\_\_\_\_\_  
Luc Provençal

SM/vb

Québec, le 12 novembre 2019

Deuxième séance, le mercredi 13 novembre 2019

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 43 – Loi modifiant la Loi sur les infirmières et les infirmiers et d’autres dispositions afin de favoriser l’accès aux services de santé (Ordre de l’Assemblée le 5 novembre 2019 rétroactif au 31 octobre 2019)

Membres présents :

- M. Provençal (Beauce-Nord), président
- M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)
- M. Fortin (Pontiac), porte-parole de l’opposition officielle en matière de santé et services sociaux
- M. Lafrenière (Vachon)
- M<sup>me</sup> Lecours (Lotbinière-Frontenac)
- M<sup>me</sup> McCann (Sanguinet), ministre de la Santé et des Services sociaux
- M<sup>me</sup> Picard (Soulanges)
- M<sup>me</sup> Robitaille (Bourrassa-Sauvé) en remplacement de M. Benjamin (Viau)
- M. Tremblay (Dubuc)
- M. Zanetti (Jean-Lesage), porte-parole du deuxième groupe d’opposition en matière de santé et services sociaux

Témoins (par ordre d’intervention) :

Regroupement provincial des comités des usagers :

- M. Claude Ménard, président
- M<sup>me</sup> Patricia M. Gagné, directrice générale

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec :

- M. Luc Mathieu, président
- M<sup>me</sup> Caroline Roy, directrice adjointe, Pratique infirmière avancée et relations avec les partenaires, Direction du développement et soutien professionnel
- M<sup>e</sup> Bianca Roberge, Direction des affaires juridiques

Institut de recherche et d’informations socio-économiques :

- M<sup>me</sup> Anne Plourde, chercheuse

Ordre des psychologues du Québec :

- D<sup>re</sup> Christine Grou, présidente
- M<sup>e</sup> Édith Lorquet, directrice, Services juridiques

---

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 03, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission du remplacement.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

#### **AUDITIONS (suite)**

La Commission entend le Regroupement provincial des comités des usagers.

À 15 h 48, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

À 16 h 36, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques.

À 17 h 24, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Ordre des psychologues du Québec.

M. le président dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 18 h 05, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire par intérim de la Commission,

Le président de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Sabine Mekki

\_\_\_\_\_  
Luc Provençal

SM/vb

Québec, le 13 novembre 2019



## **ANNEXE I**

**Mémoires des personnes et des organismes qui ont été entendus**

## Personnes et organismes qui ont été entendus

Association des infirmières praticiennes spécialisées du Québec	011M
Collège des médecins du Québec	005M
Conseil pour la protection des malades	001M
Fédération des médecins omnipraticiens du Québec	007M
Fédération des médecins résidents du Québec	010M
Fédération des médecins spécialistes du Québec	008M
Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec	002M
Institut de recherche et d'informations socio-économiques	004M
Ordre des infirmières et infirmiers du Québec	003M
Ordre des psychologues du Québec	006M
Regroupement provincial des comités des usagers	009M

## **ANNEXE II**

**Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus**

## **Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus**

Centrale des syndicats du Québec	012M
Fédération médicale étudiante du Québec	013M